



[Le Web](#)



[Les vidéos](#)

# HALTE A LA CORRUPTION !

## LE CAS EXEMPLAIRE DE L'ENQUETE SUR LE CRASH DU VOL AF447 RIO-PARIS

La corruption atteint en France un niveau qu'on a du mal à imaginer. Ce qu'il se passe dans les enquêtes sur les accidents aériens et dans l'aérien en général est révélateur. L'enquête sur le crash du vol AF447 Rio-Paris est exemplaire en ce sens.

Des industriels ont-ils « acheté » la France ? La question n'est pas farfelue quand on voit ce qu'il se passe dans les enquêtes sur les accidents aériens.

Dans les enquêtes sur les crashes aériens on constate une véritable collection de crimes et délits : faux en écriture publique par dépositaires de l'autorité publique et chargés d'une mission de service public, usage de faux en écriture publique par dépositaires de l'autorité publique et chargés d'une mission de service public, complicité de ces crimes, recel de ces crimes, subornation de témoin au moyen d'enlèvements et séquestrations en bande organisée et par dépositaires de l'autorité publique et chargés d'une mission de service public, complicité de ces crimes, recel de ces crimes, mensonges divers, magouilles en tout genre...

Ces crimes et délits restent impunis.

Il en est ainsi au mépris de la vie humaine et au lourd préjudice des familles de victimes qui sont purement et simplement escroquées et sciemment détruites à petit feu alors qu'elles sont dans la plus extrême douleur après avoir perdu un être cher ou plusieurs.

Les enquêtes administrative et judiciaire sur la tragédie du vol AF447 Rio-Paris ne dérogent pas à la règle. Des documents relatifs à ces enquêtes ont été regroupés dans le présent PDF, parmi des dizaines d'autres, tout aussi édifiants (voir page 22 du présent PDF).

Pages 2 à 9 : ... AF447 Rio-Paris : Suzette Hilgert, partie civile (et Jean-Michel Hayat, président du tribunal de grande instance de Paris).

Pages 10 à 20 : ceux qui viennent me donner raison.

Page 21 : ..... quelques corrompus.

Page 22 : ..... sécurité personnelle (récapitulatif).

Page 23 : ..... corruption générale et sécurité aérienne.

Page 24 : ..... aviateurs et magistrats.

# AF447 RIO-PARIS : SUZETTE HILGERT, PARTIE CIVILE

Suzette Hilgert s'était constituée partie civile en février 2011. Le document ci-dessous confirme cette qualité :



Madame Zimmermann, juge d'instruction, a ignoré plusieurs demandes d'actes d'instruction, alors que l'utilité de ces demande était flagrante. Madame Zimmermann a en outre obstinément refusé de verser au dossier la pièce à conviction principale, les enregistrements des paramètres techniques du vol (enregistreur FDR) en violation du code de procédure pénale (plusieurs articles, tant sur le principe d'équilibre des droits et moyens des parties que sur les obligations concernant les expertises).

A l'automne 2011 Suzette Hilgert a pris un avocat, Thibault de Montbrial. Dès le premier contact l'avocat a immédiatement répondu « *Je vous assisterai avec toute la force de ma conviction, le 5 octobre et ensuite, tant ce que je lis depuis deux ans sur cette triste affaire révolte le citoyen que je suis* ».

L'avocat a ensuite demandé à Suzette Hilgert de lui apporter d'autres clients ce que Madame Hilgert a fait avec Jean-Claude Thill, son beau-frère, et Winfried Schmidt. La mention en tête de la lettre du 19 janvier 2012 ci-dessous, « **Affaire : HILGERT et autres/ X** », confirme ce qu'il en est.



Thibault de MONTBRIAL  
Avocat à la Cour

en collaboration avec

Myriam TURJMAN  
Alexia LEVEILLE-NIZEROLLE  
Marie-Laure FRANCK  
Avocats à la Cour

6, place de la République Dominicaine  
75017 PARIS  
TEL. : 33 (0) 1 43 80 15 25  
FAX : 33 (0) 1 43 80 15 05  
EMAIL : tdm@montbrial-avocats.fr  
www.montbrialavocats.fr  
palais B 864

**Madame Sylvia ZIMMERMANN**  
**Juge d'Instruction près le TGI de PARIS**  
**Palais - Paris**

Paris, le 19 janvier 2012

**Affaire : HILGERT et autres / X (Rio-Paris)**  
**Nos réf : 11/370 – TDM/MLF/MM**  
**NP 0915408221**  
**NI 2369/09/52**

**Objet : Demande de communication de copie de scellés**

Madame le Juge,

COLLIERIER ARRIVE  
AU CABINET 113

Le 19 JAN. 2012

T.G.I. DE PARIS

Il n'est pas inintéressant de relever que cette lettre a été mentionnée par les médias à la suite de dépêches d'agence. Par exemple, l'Express du 20 janvier 2012 :

**REUTERS**

**L'avocat des familles des victimes du crash du Rio-Paris demande l'accès aux boîtes noires de l'appareil. L'enquête sur le drame datant de juin 2009 est toujours en cours.**

Une enquête "plus transparente". C'est ce que demande Thibault de Montbrial, avocat de familles de victimes de [l'accident de l'A330 Rio-Paris](#), qui a fait 228 morts en 2009. Il demande ainsi que les parties civiles puissent avoir accès aux boîtes noires de l'appareil.

"On ne peut pas se permettre de voir s'installer le soupçon s'il n'y a pas de transparence", a déclaré ce vendredi l'avocat [confirmant une information RTL](#).

Dans [une lettre à la juge d'instruction](#), Sylvia Zimmermann, datée du 19 janvier, Thibault de Montbrial demande notamment le versement au dossier de l'intégralité des données chiffrées concernant le vol et des conversations enregistrées dans le cockpit. Ces pièces sont actuellement sous scellés. Or, explique l'avocat à la juge, les éléments statistiques fournis par le Bureau d'Enquêtes et d'Analyses (BEA) sont "incomplets et inexploitable".

**Le drame de l'A330 Rio-Paris**

**Rio-Paris: les familles demandent l'accès aux boîtes noires**

**Rio-Paris: un livre dévoile les dernières discussions des pilotes**

**Le film qui inquiète Air France**

**Rio-Paris: des familles de victimes saisissent la juge d'instruction**

**Un autre incident relance le débat sur le crash du Rio-Paris**

**EXPRIMEZ VOS PA**

**EXPRESS Y**

Vos critiques à la U

---

**Les blogs**

 **Nouvelle**  
Pourquoi  
Les Nouv  
1 com

 **Cuisine e**  
Souvenez  
comme

L'avocat Montbrial a réclamé beaucoup d'argent à ses clients mais il n'a respecté aucun des engagements pris (par écrit). L'avocat a ensuite abandonné Madame Hilgert, refusant de livrer à celle-ci la moindre information sur le déroulement de l'enquête. Il convenait donc d'intervenir auprès du président du tribunal de grande instance de Paris.



**Jean-Michel Hayat, président du tribunal de grande instance de Paris**

Jean-Michel Hayat est président du tribunal de grande instance (TGI) de Paris.

Par un courriel du 26 novembre 2014 j'ai porté à sa connaissance un document d'une page au format PDF, limpide, en indiquant en outre un lien vers une page Web présentant des documents sans appel sur le fait que les familles de victimes, parties civiles dans l'enquête sur le drame du vol AF447 Rio-Paris, étaient tout simplement bernées, escroquées.

Le 10 décembre 2014 j'ai à nouveau écrit à Jean-Michel Hayat. J'ai rappelé que des parties civiles étaient tenues dans l'ignorance absolue du déroulement de la procédure depuis deux ans, avec quelques précisions sur ce point. J'ai ajouté : « *Elles sont donc dans l'incapacité de former des demandes utiles au regard des faits et des documents en leur possession. Les droits des parties civiles sont bafoués. Le code de procédure pénale est violé.* »

Le président du TGI m'a répondu le même jour.

En page suivante figure l'échange de courriels du 10 décembre 2014 avec Jean-Michel Hayat. Des familles de victimes sont totalement écartées de l'enquête en violation de la loi. Le président du TGI me répond qu'il transmet au magistrat instructeur afin qu'une réponse me soit apportée. Il ajoute qu'il veillera à ce qu'il me soit répondu.

./....

## Echange de courriels du 10 décembre 2014 avec le président du TGI de Paris

Actualités Sport Finance Style People Cinéma Météo Questions/Réponses Flickr Mobile Plus ▾

Rechercher Tous ▾ Recherche dans les mails Rechercher sur le Web Accueil norbert

RE: Drame du vol Air France AF447 Rio-Paris

Archiver Déplacer Supprimer Spam Plus ▾

RE: Drame du vol Air France AF447 Rio-Paris Personnes

**HAYAT Jean-Michel** <Jean-Michel.Hayat@justice.fr> 12/10/14 à 9:13 PM  
À norbert jacquet

Monsieur,

a la lecture de votre courrier électronique, je prends acte de votre désarroi.  
Je transfère votre mail avec ma réponse au magistrat instructeur en charge de ce dossier pour qu'une réponse vous soit apportée, afin que vous n'ayez pas la perception d'être tenu dans l'ignorance.  
Je crois devoir vous préciser par ailleurs, que le président du TGI n'a aucunement accès à la procédure d'information qui est couverte par le secret.

En revanche, je veillerai à ce qu'il vous soit répondu.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'expression de ma considération distinguée.

 Jean-Michel HAYAT  
Président  
Tribunal de grande instance de Paris  
4 boulevard du Palais  
75055 Paris Cedex 01  
Tel : 01 44 32 61 30

---

**De :** norbert jacquet [mailto:norbertjacquet@yahoo.fr]  
**Envoyé :** mercredi 10 décembre 2014 09:36  
**À :** HAYAT Jean-Michel  
**Objet :** Drame du vol Air France AF447 Rio-Paris

**Instruction ouverte pour homicides involontaires** (accident Airbus Rio-Paris, 1er juin 2009)  
N° Parquet : 09.154.0822/1  
N° Instruction : 2369/09/52

**A l'attention de Monsieur Jean-Michel Hayat**, Président du Tribunal de grande instance de Paris

Monsieur le Président,

Des parties civiles dans l'instruction pénale ouverte à la suite de l'accident de l'Airbus Rio-Paris, ayant pour avocat Maître Thibault de Montbrial, ne sont plus informées du déroulement de la procédure en violation du code de procédure pénale. Depuis deux ans elles sont tenues dans l'ignorance. Ces parties civiles ne disposent que des informations partielles et contradictoires délivrées par les médias. Elles ont pu lire que le dossier aurait été soumis à la Chambre de l'instruction de la Cour d'appel de Paris. Selon d'autres informations parues dans les médias, l'instruction serait close depuis les premiers jours de juillet. Ces parties civiles n'en savent pas plus. Elles sont donc dans l'incapacité de former des demandes utiles au regard des faits et des documents en leur possession. Les droits des parties civiles sont bafoués. Le code de procédure pénale est violé.

Je crois donc devoir rappeler les documents que j'ai portés à votre connaissance, relatifs à cette tragédie, et les conclusions qui en découlent.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments respectueux.

Norbert Jacquet

Ces engagements sont restés lettre morte.

Le dossier d'instruction ayant changé de main en 2014, des parties civiles ont même ignoré jusqu'au mois de septembre 2017 l'identité des nouveaux juges d'instruction chargés de l'enquête et elles n'étaient donc pas en mesure de communiquer à la justice les documents utiles à la manifestation de la vérité et à la recherche des responsabilités et culpabilités. Elles n'ont découvert que fortuitement, en septembre 2017, l'identité des nouveaux juges d'instruction, Nicolas Aubertin et Emmanuelle Robinson.

./...

Suzette Hilgert a également découvert en septembre 2017 qu'elle avait « disparu » du dossier d'instruction. Elle a donc écrit le 30 novembre 2017 aux juges Nicolas Aubertin et Emmanuelle Robinson. Deux lettres recommandées avec avis de réception. Les documents figurent ci-après jusqu'en page 9.

**Lettre de Madame Hilgert au juge Nicolas Aubertin du 30 novembre 2017**

HILGERT Suzette  
17, Hauptstrooss  
L-8561 Schwebach

Schwebach, le 30 novembre 2017

e-mail : [suz.hilgert@gmail.com](mailto:suz.hilgert@gmail.com)

Lettre recommandée avec AR

Monsieur AUBERTIN Nicolas  
Juge d'instruction, Tribunal de Grande Instance de Paris  
Palais de Justice  
4, Boulevard du Palais  
F – 75001 PARIS

Réf : N° du Parquet : 09.154.0822/1

N° d'instruction : 2369/09/52

Procédure correctionnelle

**Objet :** Disparition de l'AF 447 Rio – Paris

Monsieur le Juge,

Je suis partie civile dans l'instruction en référence.

Depuis plusieurs années, je n'ai plus aucune nouvelle de mon avocat Thibault de Montbrial.

J'ai demandé l'audition comme témoin et sachant de Monsieur Norbert Jacquet.

J'ai déposé plainte pour subornation de témoin en raison des menaces d'enfermement qui pèsent sur Monsieur Jacquet.

Tous les documents utiles vous ont été transmis par Monsieur Jacquet. Ils sont en outre disponibles sur le Web.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Juge, l'assurance de mes sentiments respectueux.

HILGERT Suzette  


Lettre de Madame Hilgert à la juge Emmanuelle Robinson du 30 novembre 2017

HILGERT Suzette  
17, Hauptstrooss  
L-8561 Schwebach

Schwebach, le 30 novembre 2017

e-mail : [suz.hilgert@gmail.com](mailto:suz.hilgert@gmail.com)

Lettre recommandée avec AR

Madame ROBINSON Emmanuelle  
Juge d'instruction, Tribunal de Grande Instance de Paris  
Palais de Justice  
4, Boulevard du Palais  
F -- 75001 PARIS

Réf : N° du Parquet : 09.154.0822/1  
N° d'instruction : 2369/09/52  
Procédure correctionnelle

**Objet :** Disparition de l'AF 447 Rio – Paris

Madame le Juge,

Je suis partie civile dans l'instruction en référence.

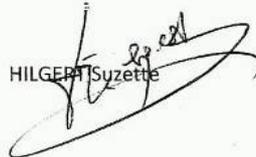
Depuis plusieurs années, je n'ai plus aucune nouvelle de mon avocat Thibault de Montbrial.

J'ai demandé l'audition comme témoin et sachant de Monsieur Norbert Jacquet.

J'ai déposé plainte pour subornation de témoin en raison des menaces d'enfermement qui pèsent sur Monsieur Jacquet.

Tous les documents utiles vous ont été transmis par Monsieur Jacquet. Ils sont en outre disponibles sur le Web.

Je vous prie d'agréer, Madame le Juge, l'assurance de mes sentiments respectueux.

  
HILGERT Suzette

Récépissés de dépôt des deux lettres

**P&T** POSTES ET TELECOMMUNICATIONS  
LUXEMBOURG GRAND-DUCHE DE LUXEMBOURG

Timbre du bureau d'origine

**RECEPISSE DE DEPOT D'UN ENVOI**

RECOMMANDE **AR**

AVEC VALEUR DECLAREE

**HILGERT SUZETTE**  
17 HAAPTSTROOSS, L-8561 SCHWEBACH

Destinataire  
Mr. Aubertin Nic. Juge Instr. TGI - Paris  
Palais de Justice  
4, Bd. du Palais  
F-75001 Paris

Remboursement Valeur déclarée Poids

POST Luxembg 850  
301117 15:04:27  
GUICHET2  
7,05 € 89  
7,05 €

Recommandé RR062513504LU  
Remboursement :  
Valeur déclarée :  
Poids : 0,020 Kg  
Montant affranch 7,05 €  
Service spécial :AR

Signature de l'agent

**P&T** POSTES ET TELECOMMUNICATIONS  
LUXEMBOURG GRAND-DUCHE DE LUXEMBOURG

Timbre du bureau d'origine

**RECEPISSE DE DEPOT D'UN ENVOI**

RECOMMANDE **AR**

AVEC VALEUR DECLAREE

**HILGERT SUZETTE**  
17 HAAPTSTROOSS, L-8561 SCHWEBACH

Destinataire  
Mme E. Robinson, Juge Inst. TGI - Paris  
Palais de Justice  
4, Bd. du Palais  
F-75001 Paris

Remboursement Valeur déclarée Poids

POST Luxembg 850  
301117 15:04:35  
GUICHET2  
7,05 € A6  
7,05 €

Recommandé RR062513711LU  
Remboursement :  
Valeur déclarée :  
Poids : 0,020 Kg  
Montant affranch 7,05 €  
Service spécial :AR

Signature de l'agent

./...

Avis de réception des deux lettres

Nicolas Aubertin

Emmanuelle Robinson

**P&T LUXEMBOURG** POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG CN 07

**AVIS DE RÉCEPTION**

Service des postes  
Timbre du bureau  
renvoyant fait.

**A.R.**

Tr. 100-2008  
Le 04 DEC. 2017

Remettre à  
Nom ou raison sociale  
**HILGERT SUZETTE  
17 HAAPTSTROOSS L-8561 SCHWEBACH**

Localité et pays

A remplir par

186 - 2008

**P&T LUXEMBOURG** POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG CN 07

**AVIS DE RÉCEPTION**

Service des postes  
Timbre du bureau  
renvoyant fait.

**A.R.**

Remettre à  
Nom ou raison sociale  
**HILGERT SUZETTE  
17 HAAPTSTROOSS L-8561 SCHWEBACH**

Localité et pays

A remplir par

186 - 2008

Administration des postes d'origine

|   |      |
|---|------|
| Bureau de dépôt   | Date |
| Destinataire de l'envoi<br>Mr. Aubertin Nic, Juge Instr. Tci - Paris, Palais Justice<br>4, Bd. du Palais, F-75001 Paris |      |

Nature de l'envoi

lettre  Colis  
 Recommandé  Valeur déclarée  
 No de l'envoi  Montant

**RR 0625 1360 4 LU**

**A compléter à destination**

L'envoi mentionné ci dessus a été dûment  
 remis  
 Date et signature\*

\*Cet avis pourra être signé par le destinataire ou, si les règlements du pays de destination le prévoient, par une autre personne autorisée ou par l'agent du bureau de destination.

Administration des postes d'origine

|  |      |
|--|------|
| Bureau de dépôt  | Date |
| Destinataire de l'envoi<br>Mme E. Robinson, Juge Instr. Tci - Paris, Palais Justice<br>4, Bd. du Palais, F-75001 Paris |      |

Nature de l'envoi

lettre  Colis  
 Recommandé  Valeur déclarée  
 No de l'envoi  Montant

**Tribunal de Grande Instance de PARIS**

**A compléter à destination**

L'envoi mentionné ci dessus a été dûment  
 remis  
 Date et signature\*

\*Cet avis pourra être signé par le destinataire ou, si les règlements du pays de destination le prévoient, par une autre personne autorisée ou par l'agent du bureau de destination.

/...

# CEUX QUI VIENNENT ME DONNER RAISON

## CONSTRAINTS ET FORCES

Durant quelques mois, en 2017, j'ai transmis à une vingtaine de magistrats, entre autres au parquet national financier et au pôle financier du tribunal de Paris, des informations et des documents relatifs à la corruption générale mise en place par l'avionneur Airbus, ses complices et ses soutiens, en montrant les conséquences de cette corruption dans les enquêtes sur les accidents aériens : falsifications, mensonges, subornation de témoin... à la caricature.

**Au vu de ce qui a été transmis à chacun des magistrats, parfaitement ciblé quant au choix des informations et documents transmis et aux motifs de la démarche, le doute ne peut être permis sur le fait que ces magistrats ont pleinement pris la mesure de la réalité, dans TOUS ses aspects.**

Des documents qui ne laissent aucune place au doute ont également été transmis à la Direction des affaires criminelles et des grâces (Robert Gelli, avant son départ, et Caroline Nisand).

Ce qu'il se passe dans l'enquête sur la tragédie du vol AF447 Rio-Paris est édifiant. **Contraints et forcés**, mes éternels agresseurs reprennent le droit chemin. Bien sûr, ils mettent tout en œuvre pour s'attribuer et attribuer à d'autres le fruit de mon travail et ils tentent de me faire passer aux oubliettes. Au sens propre : ils veulent encore et toujours me jeter en prison et/ou m'enfermer chez les fous.

Il suffit de lire la suite du présent PDF pour comprendre ce qu'il en est.

./...

## UN LIVRE ET SON CONTEXTE ME DONNENT RAISON



Un livre est sorti en 2017, de manière assez curieuse. Rédigé en anglais par Tom Dieusaert, un Belge émigré en Argentine, il est discrètement mis en vente sur le Web par son auteur, sans éditeur.

Je ne me le suis pas encore procuré. Son auteur indique dans la notice de présentation mise en ligne par ses soins que c'est le crash du vol AF447 Rio-Paris qui a déclenché chez lui l'envie d'enquêter et d'écrire un livre. Il précise qu'il a travaillé avec des familles de victimes et des avocats, notamment **Sébastien Busy**.

### Les pilotes français ont fait preuve de lucidité, d'honnêteté et de courage

Tom Dieusaert déclare que « *les acteurs du secteur aérien se protègent mutuellement* ». J'ignore ce qu'il en est hors de France, mais cette affirmation est complètement fautive au pays des droits de l'homme, ce qui mérite d'être souligné dans la mesure où le pivot du livre est le crash de l'AF447 Rio-Paris.

#### **TRANSPORTS** **Air France : menace de grève d'un syndicat de pilotes**

Le Syndicat national des pilotes de ligne (SNPL) d'Air France vient de déposer un préavis de grève pour les 27 et 28 mai afin d'obtenir la « réintégration » d'un ancien pilote de la compagnie, Norbert Jacquet. Selon le SNPL, M. Jacquet a été « victime d'une procédure arbitraire menée conjointement par la compagnie nationale et l'administration ». Cette procédure, ajoute le syndicat, « fait suite aux positions de M. Jacquet sur les conditions de certification et d'exploitation de l'Airbus A 320 » et sur les conclusions de la commission administrative d'enquête relative à l'accident d'un A 320 survenu à Mulhouse-Habsheim.

#### **Des pilotes d'Air France font grève pour demander la réintégration d'un des leurs**

Un préavis de grève a été déposé en France en 1991 et une grève de deux jours a eu lieu en 1992, déclenchée avec préavis au ministre par le SNPL, syndicat majoritaire des pilotes, pour soutenir celui qui dit la vérité sur les crashes. Concernant cette grève et ce qui a précédé, avec les liens vers des vidéos de programmes télé (YouTube, Dailymotion...), on trouve tout dans un PDF en ligne (le contenu de documents en lien qu'il présente date une peu, notamment la bibliothèque mentionnée en sa dernière page). PDF de 20 pages (1,51 Mo) :

<http://franceleaks.com/hollande/ greve-pour-me-soutenir-norbert-jacquet-27-avril-2017.pdf>

Les pilotes français ont fait preuve de lucidité, d'honnêteté et de courage, mais ils se sont heurtés à une certaine « pourriture générale » régnant en France au sein des institutions et des médias.

J'ai ensuite publié un livre en 1994, relatif au trucage des enquêtes sur les crashes aériens. Malgré la grève et le livre, dont la teneur ne laissait aucune place au doute, j'ai subi par la suite les pires méthodes visant à me discréditer et à me détruire. En dépit de ma déchéance, organisée par tout un pays, j'ai pu créer un site Web en août 2004 (*jacno.com*), qu'on peut qualifier de « lumineux ». Je n'en ai pas moins continué à subir la vindicte des institutions dans le silence général des médias français. Et maintenant ?

### L'avocat Sébastien Busy

Extrait d'une publication de Tom Dieusaert relative à la parution de son livre « Computer Crashes » :



Tom Dieusaert [Follow](#)

Reporter. Writer. Tourguide. South America, Biking, Rowing. Twitter @argentomas. Recently published "Computer Crashes" on Air disasters.  
May 31 · 4 min read

## AF447-families' lawyer confident Airbus will be tried in court by 2018.



Sébastien Busy of ACG lawfirm in Reims (France)

Sébastien Busy is confident things will go fast from there: "The counter-expertise probably will probably focus on the pilot's faults, then there will be some mutual observations from both claimants and defendants, but I am confident the expertise makes a strong case, especially against Airbus: There was a fault with the pitot tubes and this unchained all of the other events in the cockpit, which had

to do with faulty alarms, failures and confusing information on the pilots' displays."

Tout au long de son exposé Tom Dieusaert évoque son travail avec l'avocat Sébastien Busy :

<https://medium.com/crash-investigators/af447-families-lawyer-confident-airbus-will-be-tried-in-court-by-2018-6293a9047f92>

./...

Ainsi, l'avocat Busy participe à la rédaction d'un livre « anglo-argentino-belgo-flamand » auto-édité. Ne ferait-il pas mieux de faire avancer en France la vérité, tant dans l'enquête pénale qu'auprès des médias ?! Cette vérité que je suis seul à faire valoir envers et contre tout, envers et contre tous, **subissant une vindicte qui m'impose une vie de rat traqué**. Il en est ainsi alors que des parties civiles ont demandé à l'été 2011 mon audition comme témoin et sachant, l'une d'elles ayant en outre déposé **plainte en janvier 2013 pour subornation de témoin** (plainte régulièrement renouvelée, la dernière fois auprès des juges Aubertin et Robinson par lettre recommandée avec avis de réception le 30 novembre 2017, voir pages 6 à 9 du présent PDF).



L'avocat **Sébastien Busy** sait parfaitement ce que je subis et les motifs de cet acharnement. Je lui ai envoyé trois ou quatre courriels depuis 2010. Busy est associé à l'avocat véreux Jean-Pierre Bellecave. Le 23 septembre 2017 Busy a accompagné Bellecave à Tours. PDF de 5 pages (331 Ko) :

<http://franceleaks.com/hollande/jean-pierre-bellecave-curieux-avocat-norbert-jacquet-26-septembre-2017.pdf>

### Deux vidéos (six minutes et cinq minutes)

On peut presque dire que tout est résumé en deux vidéos, présentées ci-dessous (onze minutes au total). Il suffit, pour tout comprendre, de regarder ces deux vidéos, la seconde étant constituée d'extraits d'un documentaire belge diffusé en mai 2010. **Il suffit de diffuser ces onze minutes dans une émission de télé... et la vérité saute aux yeux !**

Une interview en français de l'auteur de « Computer Crashes » a été mise en ligne. Tout ce qu'il dénonce dans cette vidéo... je le répète depuis des années et des années ! Ce qui concerne l'incident du vol QF72 de Qantas est intéressant. Les pilotes avaient déclaré (repris par les médias australiens), que s'ils n'avaient pas été en bonnes conditions de visibilité extérieure, ils ne s'en seraient pas sortis. J'avais écrit à l'époque : « *un incident similaire se reproduira, mais sans visibilité extérieure, et ce sera le crash* ». Et ce fut le crash : vol Air France AF447 Rio-Paris. Je rappelle que l'auteur indique avoir travaillé avec des familles de victimes du drame du vol AF447 et **Sébastien Busy**, un de leurs avocats, qui sait tout de ma situation et ses raisons.



Interview vidéo en français de Tom Dieusaert

Vidéo YouTube (5mn 49s) :

<https://www.youtube.com/watch?v=CoR7QCwA2kY>

En 2010 :



Pour conclure en restant dans les « histoires belges » je livre un lien vers une vidéo présentant des extraits d'un documentaire diffusé à la télévision belge en 2010. J'ai fait connaître cette vidéo à beaucoup de monde depuis cette époque, entre autres au sein de l'institution judiciaire (demandez à quelques avocats). Vidéo YouTube (5mn 19s) :

<https://www.youtube.com/watch?v=gdVFVC8aGuE>

.!...

# MICHEL POLACCO ME DONNE RAISON

(INTERVIEW PUBLIEE LE 9 NOVEMBRE 2017)

**LADEPECHE.fr** Recherche sur le site

vendredi 10 novembre, 09:19, Saint Léon

[GRAND SUD](#)
[FRANCE - MONDE](#)
[FAITS DIVERS](#)
[ÉCONOMIE](#)
[SPORTS](#)
[SANTÉ](#)
[TV-PEOPLE](#)
[LOISIRS](#)

---

**Comment voyez-vous l'aviation de demain, y aura-t-il toujours des pilotes ?**

Si on veut un jour supprimer les pilotes des avions, la transition va être très longue car il va falloir s'assurer qu'on ne dégrade pas la sécurité mais au contraire qu'on l'augmente. Le transport aérien que nous connaissons aujourd'hui, avec des avions qui sortent de chaîne à **Toulouse**, fournit des appareils qu'on va voir voler dans 20 ans et 30 ans encore. Dans 50 ans, on verra voler les avions qui sortiront dans 10 ans des usines et qui ressembleront un peu moins à ce qu'on connaît aujourd'hui. Avant d'enlever les pilotes, on passera à un pilote, puis peut-être à un pilote au sol.

---

**Accédez à 100% des articles locaux à partir d'1€/mois**

---

**Êtes-vous prêt personnellement à monter dans un avion sans pilote ?**

Non.

*Recueilli par Sophie Vigroux*

**Conclusion d'une interview de Michel Polacco publiée le 9 novembre 2017**

Article complet : <https://www.ladepeche.fr/article/2017/11/09/2681174-michel-polacco-avion-est-moyen-transport-devient-plus-chaque-jour.html>

Les propos de Michel Polacco, un des plus renommés journalistes spécialisés dans l'aéronautique, sont à rapprocher de ce qu'il se disait dans les années quatre-vingt au moment de l'arrivée de la « nouvelle technologie Airbus » : « *Dans dix ans les avions seront entièrement automatiques... Les ordinateurs des Airbus corrigent les erreurs des pilotes... Les pilotes ne servent plus à rien... Le cerveau des Airbus remplace celui des pilotes...* ». Quelques brillants commentateurs des médias ont même écrit au sujet de ces nouveaux Airbus : « *l'équipage pourrait être composé d'un pilote et d'un chien : le pilote pour nourrir le chien, le chien pour mordre le pilote si celui-ci veut toucher à quelque chose.* »

Polacco sait parfaitement à quoi s'en tenir sur les éternels mensonges et falsifications dans les enquêtes sur les crashes aériens. Il sait tout de mon affaire et de ce que je subis depuis 1988. Il sait qu'on trouve beaucoup de choses sur mon site Web. Il sait parfaitement que l'enquête sur le drame du vol AF447 est une caricature d'affaire Dreyfus, même si une évolution vers un début de retour à la normale et une enquête un peu moins crapuleuse se dessinent depuis la fin 2017, et ce en raison des actions que je mène.

.!...

## DANIELE LAMY ME DONNE RAISON

(INTERVIEW PUBLIEE LE 13 JANVIER 2018)

### Danièle Lamy : «Les pilotes ont été trompés par les sondes»

Vol AF 447 Rio-Paris disparu - Danièle Lamy, présidente de AF447, l'association des familles et proches des victimes du crash Rio-Paris

Partager Réagir 1 réaction S'ABONNER

f Partager T Tweeter G+ Partager Commenter



Danièle Lamy : «Les pilotes ont été trompés par les sondes»

**Après avoir pointé du doigt les sondes Pitot, une contre-expertise met en cause la réaction des pilotes. Qu'en pensez-vous ?**

On essaye de nous faire avaler que les pilotes de l'AF447 ont été «mauvais». Oser aujourd'hui affirmer que c'est de la faute des pilotes est une mauvaise habitude prise depuis de très longues

Article complet : <https://www.ladepeche.fr/article/2018/01/13/2720989-daniele-lamy-les-pilotes-ont-ete-trompes-par-les-sondes.html>

L'article est très court et ce qu'on y trouve est une copie conforme de ce que je répète depuis les années quatre-vingt, avant même le crash de Habsheim survenu en juin 1988, que j'avais prévu et qui tombe sous le coup des critiques de Danièle Lamy. Ce qu'on trouve dans cet article est une copie conforme de ce que je répète sur mon site Web depuis la création de celui-ci le 23 août 2004. Sans parler de mon livre publié en septembre 1994.

Extraits de l'article (avec quelques observations en gras) :

*« Oser aujourd'hui affirmer que c'est de la faute des pilotes est une mauvaise habitude prise depuis de très longues années par le secteur aéronautique dans le but de s'affranchir de ses responsabilités. Pendant qu'on s'évertue à accuser les pilotes, on ne parle pas des véritables causes et on ne règle donc pas l'insécurité du fait particulièrement de l'automatisation qui règne à bord de ces avions » [cela s'appliquait déjà au crash de Habsheim]...*

*« C'est cela l'erreur ? Celle d'avoir été bernés par un système défaillant ? » [cela s'appliquait déjà au crash de Habsheim]...*

*« agir pour dénoncer les graves manquements qui menacent toujours la vie de beaucoup » [j'avais commencé à agir dans ce sens avant même le crash de Habsheim]...*

.!...

## L'AFP ET ALAIN JAKUBOWICZ ME DONNENT RAISON

(DEPECHE AFP DU 17 JANVIER 2018)

Le 17 janvier 2018 l'AFP a diffusé une dépêche relative au drame du vol AF447 Rio-Paris. L'AFP, qui sait parfaitement tout ce que je subis depuis 1988, a ressorti de son chapeau l'avocat Alain Jakubowicz.

Ce même Jakubowicz avait participé à une attaque contre moi en 2012 pour tenter de me discréditer et me détruire par un enfermement en prison et/ou en psychiatrie (voir page suivante).



Des débris de l'A330 d'Air France effectuant la liaison Rio-Paris retrouvés dans l'Océan Atlantique le 8 juin 2009

Paris (AFP) - Des familles de victimes du crash du Rio-Paris, qui se battent pour obtenir un procès contre Airbus et Air France, ont exprimé mercredi leur sentiment d'abandon et leur incompréhension après plus de huit ans d'enquête et une nouvelle expertise jugée trop favorable au constructeur.

"Il y a de tels intérêts politiques et économiques que cela donne l'impression qu'on passe les victimes par pertes et profits", a déclaré Me Alain Jakubowicz, avocat de l'association Entraide et Solidarité AF447, lors d'une conférence de presse mercredi à Paris.

Début de la dépêche AFP du 17 janvier 2018

Article complet : <https://fr.news.yahoo.com/crash-rio-paris-familles-victimes-sentent-abandonn%C3%A9es-184913383.html>

Tout cela, je le dénonce depuis trente ans ! Depuis trente ans je dénonce les méthodes mises en œuvre à la suite de divers crashes pour falsifier les faits, embobiner les familles de victimes, les escroquer purement et simplement et les détruire à petit feu alors qu'elles sont dans la plus extrême douleur après avoir perdu un être cher ou plusieurs. Et l'AFP sait parfaitement tout cela.

.I...

## ALAIN JAKUBOWICZ A FAIT DEMI-TOUR

Le même Alain Jakubowicz avait participé, au nom de la LICRA et avec son amie Sylvia Zimmermann, à une attaque contre moi en 2012 pour tenter de me discréditer et me détruire par un enfermement en prison et/ou en psychiatrie. Les explications sur la lettre ci-dessous et les conséquences de celle-ci sont disponibles en ligne, avec tous les documents utiles, dans un PDF de 27 pages (1,01 Mo) :

<http://franceleaks.com/hollande/licra-af447-pourriture-generale-norbert-jacquet-31-decembre-2017.pdf>

  
**licra**  
ligue internationale contre  
le racisme et l'antisémitisme

Paris, le 16 juillet 2012



**POUVOIR**

Je soussigné Alain JAKUBOWICZ, né le 2 mai 1953 (Villeurbanne), intervenant en qualité de Président de la Ligue Internationale Contre le Racisme et l'Antisémitisme (LICRA), association régie par la loi de 1901, déclarée à la préfecture de police sous le numéro 46/8978 0013877, sise 42 rue du Louvre, 75001 PARIS, donne par la présente pouvoir d'ester en justice au nom de la LICRA à Maître Benoît ROUSSEAU, dont le cabinet est situé 6 rue Julien Videment, 44200 NANTES, dans l'affaire contre Norbert JACQUET.

L'affaire est appelée le 19 juillet 2012 devant le tribunal correctionnel de Rennes.

  
**Alain JAKUBOWICZ**  
Président

Association fondée en 1927, dotée du statut consultatif auprès des Nations Unies  
et du Conseil de l'Europe  
siège central - 42, rue du Louvre - 75001 Paris

L. + 33 (0)1 45 08 08 08 | F. + 33 (0)1 45 08 18 18

# HENRI MARNET-CORNUS ME DONNE RAISON

(DEPUIS LE 17 JANVIER 2018)

18/01/2018

► **AF 447 : la contre-expertise (4)**

Dans leur contre-expertise, les experts LE BARZIC, PASTOR et BAUD mettent en cause Air France pour la réponse débile faite à son CHSCT-PN à propos du décrochage, mais ils oublient d'épingler Airbus qui a toujours affirmé avec arrogance que l'entraînement des pilotes au décrochage n'était pas nécessaire sur ses avions (avant de se contredire en 2010).

Pour leur rafraichir la mémoire :

*The Airbus Training Policy regarding this issue complies with these recommendations and may be summarized as follows:*

- *Specific training on upsets will be provided on "classic" types of aircraft.*
- *Information regarding the principles of recognition and recovery from the upsets will be provided on Airbus Fly-By-Wire protected aircraft, but specific training is not necessary.*

*Pierre Baud*  
Vice President  
Training and Flight Operations  
**AIRBUS INDUSTRIE**

19:32 Écrit par HMC | Commentaires (0)

► **AF 447 : la contre-expertise (3)**

Article de Henri Marnet-Cornus sur son blog « Les dossiers noirs du transport aérien »

NB : le troisième expert est Grau (Jean-Yves) et non pas Baud.

Henri Marnet-Cornus (HMC) est le coauteur du livre « Transport aérien : le Dossier noir » paru en 2006 (voir page suivante). Lui aussi, sur son blog, commence à parler et, surtout, à présenter des documents... qui ne font que confirmer ceux que je présente depuis des années. Par exemple, le décrochage fut la conclusion de mon livre paru en 1994 (voir page 20 ci-après, qui fait frémir).

HMC a commencé le 17 janvier 2018 une série de publications sur l'AF447. Les premières, jusqu'à ce jour, valent le détour : <http://henrimarnetcornus.20minutes-blogs.fr/>

La publication N°5, du 20 janvier (1), mérite d'être encadrée, bien en vue. Tout est parfaitement exact, mais pourquoi avoir attendu tant d'années pour s'y mettre ? Sa conclusion (« *En toute logique, les juges devraient renvoyer la DGAC et l'EASA rejoindre Airbus et Air France en correctionnelle* ») est à apprécier en sachant que des magistrats continuent à me faire rechercher pour m'enfermer... à la demande d'Alain Jakubowicz !

(1) <http://henrimarnetcornus.20minutes-blogs.fr/archive/2018/01/20/af-447-la-contre-expertise-5-940915.html>

## A PROPOS DU LIVRE COECRIT PAR HENRI MARNET-CORNUS (MARS 2006)

## Y a-t-il un pilote dans l'avion ?

# TRANSPORT AÉRIEN : LE DOSSIER NOIR

Genre: **document**  
 Parution: **9 mars 2006**  
 Format: **150 x 230**  
 Pagination: **300**  
 CLIL: **2341 (01)**  
 ISBN: **2-35076-017-0**  
 EAN: **9782350760179**  
 Prix public: **19 €**

## le contenu du livre

Les auteurs ont enquêté pendant plus de 10 mois pour mettre au jour cette réalité du transport aérien. Ils ont rencontré beaucoup de témoins et récupéré des documents techniques, des compte rendus. Ce travail sans concession met en cause des compagnies étrangères mais aussi des compagnies françaises. L'insécurité aérienne n'est en effet pas seulement le fait des compagnies basées dans des pays du Tiers-monde. La « grande maison » Air France, elle-même, n'est sans doute pas irréprochable. Des pilotes révèlent, documents à l'appui, des pratiques contraires aux règlements de sécurité.

L'aviation civile est aussi une histoire d'omerta. Ceux qui parlent à découvert sont sacrifiés. Exemple en ce sens, l'incroyable histoire de Norbert Jacquet, cet ancien pilote d'Air France que l'on a fait passer pour dément au nom de la raison économique. Après l'accident d'Habsheim en 1988, il avait dénoncé les graves carences techniques des Airbus en pleine guerre commerciale contre Boeing. 16 ans après, il est devenu... clochard. Ce livre explore enfin les différents facteurs qui peuvent conduire au crash.

François Nérin  
Henri Marnet-Cornus

privé

les an  
1 Pour  
plus  
2 Qui

Ci-dessus : extraits de la notice distribuée en février et mars 2006 à tous les libraires et tous les médias.

Ci-dessous : dédicaces des auteurs.

Cher Norbert,  
Voici le dossier noir du  
transport aérien... celui  
que tu as ouvert avec  
beaucoup de courage en  
1988 -  
Nous sommes à tes côtés  
François

Nous avons emporté le dossier  
Gauloise. Ton courage nous  
a montré la voie  
Bonne nuit,  
Henri

Bas de la page 164 et page 165 de mon livre publié en septembre 1994 :

Un nouvel accident confirmera les défauts de conception des ordinateurs des commandes de vol. Le 30 juin 1994, lors d'un vol de présentation à des pilotes d'Air Inter et d'Alitalia, un Airbus A 330 s'écrase près de Toulouse. Aucun survivant.

Quelques heures après la catastrophe (journal télévisé et journal **Le Monde** du lendemain), Jean Pierson, patron d'Airbus

165

Industrie, déclarait : *«L'avion a subi une perte brutale de contrôle latéral. Il semble avoir été repris en main par le pilote mais à une altitude insuffisante pour éviter l'impact avec le sol et ce, compte tenu des conditions extrêmes de ce vol»*. On apprendra rapidement que l'avion a bel et bien «décroché». Ce qui amène deux observations, sur la conception et sur la place du pilote dans l'avion.

Les commandes de vol sont en cause. En effet, sur l'A 330, comme sur l'A 320 et l'A 340, les ordinateurs de commandes de vol doivent éviter toute perte de contrôle de l'appareil. Ils doivent notamment éviter le «décrochage». C'est leur seul intérêt, que ne compensent pas leurs inconvénients. L'accident de Toulouse montre que ces systèmes ne remplissent même pas leur fonction.

Si l'A 330 accidenté est sorti de son domaine de vol, c'est obligatoirement parce que les ordinateurs de ses commandes ont présenté des défaillances. Ils n'ont pas rempli leur rôle de sécurité. Le rapport préliminaire établi un mois plus tard par la Direction générale de l'armement -les passagers des Airbus seraient-ils de la chair à canon ?- sera particulièrement flou. Et une nouvelle polémique naîtra. Une fois de plus.

Seconde observation. Par sa remarque sur l'intervention du pilote, M. Pierson reconnaît que ce ne sont pas les ordinateurs qui corrigent les erreurs des «concierges» qui devaient remplacer les équipages. C'est toujours le pilote qui devra intervenir en dernier recours pour sauver la situation, autant que faire se peut, en cas de pépin. Mais la technologie Airbus, conçue à l'origine dans un esprit inverse, ne lui facilite pas la tâche. Il suffit de lire la transcription du CVR de l'accident. Nick Warner, le chef pilote d'essai de l'A 330, constate, au moment de la perte de contrôle de l'appareil : *«Eh... Je ne sais pas ce qui s'est passé (...) Ce n'est pas bon, je reprends les commandes»*. Et il répétera, quelques secondes plus tard : *«Je reprends les commandes»*. Ce qui n'empêchera pas la catastrophe. Comme dirait cette publicité pour un jeu vidéo : Airbus, c'est plus fort que toi.

Et plus fort que toi, plus fort que nous, plus fort que tous, on trouve Henri Petit, directeur à Air France. Le 23 septembre

## QUELQUES CORROMPUS

### Henri Leclerc



La référence en matière de défense des droits de l'homme... mais il est payé par Airbus. Tous les documents utiles sont disponibles dans un PDF de 12 pages (632 Ko) :

<http://franceleaks.com/hollande/henri-leclerc-ldh-pourriture-generale-norbert-jacquet-9-janvier-2018.pdf>

### Christian Charrière-Bournazel



Inébranlable défenseur des droits de l'homme devant l'Eternel, multiscandale, participe à la curée mondiale dans l'affaire de la chemise déchirée d'Air France, mais, dans les enquêtes sur les crashes aériens... (PDF - 18 pages - 868 Ko) :

<http://franceleaks.com/hollande/chemise-air-france-pourriture-generale-norbert-jacquet-2-janvier-2018.pdf>

### Alain Jakubowicz et la LICRA



Le comportement de la LICRA est assez révoltant. C'est à lire dans un fichier PDF de 27 pages (1,01 Mo) :

<http://franceleaks.com/hollande/licra-af447-pourriture-generale-norbert-jacquet-31-decembre-2017.pdf>

### Thibault de Montbrial



Avocat de familles de victimes parties civiles, il est payé par Airbus par l'intermédiaire de Bernd Gans, actionnaire allemand de cet avionneur et membre de la « nomenklatura des pontes de l'aéronautique ». Tous les documents utiles à ce sujet sont disponibles dans un PDF de 21 pages (1,11 Mo) :

<http://franceleaks.com/hollande/thibault-de-montbrial-pourriture-generale-norbert-jacquet-29-decembre-2017.pdf>

On retrouve sur une page Web ce qui précède avec un **petit complément concernant Alain Bauer** :

<http://jacno.com/prov/aerien-droit-de-lhommisme-et-subornation-de-temoin.htm>

## SECURITE PERSONNELLE (RECAPITULATIF)



Quotidien l'Alsace du 16 novembre 1988 : « *En 1985 déjà,...* »

Un récapitulatif, constituant une sécurité personnelle pour moi, est l'objet d'une page Web **régulièrement mise à jour**, mais qui ne présente pas forcément les tout derniers événements :

<http://jacno.com/prov/corruption-generale-trois-pdf-pour-leternite.htm>

Le début du contenu de la page dont je viens d'indiquer l'adresse URL est repris ci-dessous.

La corruption générale qui sévit en France a pour conséquence la falsification des enquêtes sur les accidents aériens et sur les incidents graves. Au mépris de la sécurité aérienne. Au mépris de la vie humaine. Et au lourd préjudice des familles de victimes qui sont sciemment détruites à petit feu. Quant à ceux qui osent contester, ils sont réduits au silence par tous les moyens. Et cela peut aller loin ! Bien sûr, la France actuelle n'est pas celle de Pétain ni la Roumanie de Ceausescu. Toutefois...

Trois PDF sont présentés ci-dessous. Un seul suffit pour comprendre, même si tout venait à disparaître du Web et si je venais à subir le même sort (enfermement ou autre cause). Ces PDF sont présentés par ordre inversement chronologique de création, qui correspond également à l'ordre de taille croissante. Je peux donc dire : « Lisez le premier, c'est simple et c'est suffisant. Vous pouvez compléter avec le deuxième. Et vous disposez même d'un troisième ». N'hésitez pas à enregistrer et sauvegarder ces PDF « farcis » de documents. Il s'agit de sécurité aérienne. S'il arrive à des membres de votre famille ou à vous-même de prendre l'avion...

**Le premier.** Après deux pages de considérations générales, il livre les preuves du fait que Thibault de Montbrial, avocat de familles de victimes du drame du vol AF447 Rio-Paris, est payé par Airbus pour blanchir l'avionneur toulousain et parvenir à un non-lieu. PDF de 18 pages (881 Ko) :

<http://franceleaks.com/hollande/airbus-les-falsifications-et-ma-securite-norbert-jacquet-30-novembre-2017.pdf>

**Le deuxième.** On y trouve tous les documents utiles pour comprendre dans le détail que l'enquête sur le crash du vol AF447 Rio-Paris est une fumisterie. La présentation est moins figolée que pour le premier. Il y manque quatre ou cinq documents récents, importants. PDF de 87 pages (4,88 Mo) :

<http://franceleaks.com/hollande/af447-rio-paris-la-france-ne-sent-pas-bon-norbert-jacquet-30-octobre-2017.pdf>

**Le troisième.** C'est « la totale » depuis plus de trente ans. Il est brouillon et un peu en vrac. Je m'en explique dans sa première page. Son contenu date de février 2017. Il manque des documents produits depuis cette époque, très importants. On trouve ceux-ci dans les deux autres PDF mentionnés ci-dessus. PDF de 213 pages (11,1 Mo) :

<http://franceleaks.com/hollande/les-explications-long-norbert-jacquet-7-mai-2017.pdf>

# CORRUPTION GENERALE ET SECURITE AERIENNE

## Aérien : corruption à grande échelle

Dans l'aérien la corruption générale constitue la principale méthode de gestion, en premier lieu pour ce qui concerne les accidents et les incidents graves. Les conséquences en sont dramatiques : les morts inutiles s'accumulent par centaines. La corruption dans l'aérien c'est, entre autres :

- emplois fictifs, notamment à Air France, de femmes et d'hommes politiques et/ou de membres de leur famille et/ou de leurs collaborateurs et de divers « consultants » et autres « conseils » (il semble toutefois que du côté des ministres, du staff élyséen et de membres de cabinets ministériels, cette pratique soit devenue beaucoup moins courante au cours de ces dernières années),
- distribution à grande échelle de billets d'avion gratuits, y compris à des magistrats à l'occasion,
- subventions par l'Etat à des organisations dont les dirigeants, magistrats et avocats, participent directement aux falsifications dans les enquêtes sur les accidents aériens et aux actes pénalement répréhensibles visant à faire taire toute contestation,
- distribution de médailles de la Légion d'honneur, en guise de remerciement, à ceux qui participent directement ou indirectement aux falsifications dans les enquêtes sur les accidents aériens et aux actes pénalement répréhensibles visant à faire taire toute contestation,
- multiplication de passe-droits et d'actions de favoritisme, au sein des institutions et hors de celles-ci (médiat audiovisuels, « presse écrite », édition...), en faveur de quiconque est susceptible de rendre service dans le cadre des enquêtes falsifiées sur les accidents aériens,
- accessoirement, pressions sur les médias au moyen des budgets publicitaires.

## Sécurité : l'aérien doit-il rester une exception ?

Dans l'industrie automobile on assiste à des rappels de véhicules, parfois par centaines de milliers, voire beaucoup plus. Le 26 octobre 2016 Toyota a annoncé le rappel de près de six millions de véhicules. Dans d'autres secteurs d'activité on agit de même. Les décisions prises en raison des défauts des Galaxy Note 7 de Samsung constituent un bel exemple de mesure de précaution, alors qu'il n'y a eu ni mort ni blessé.

Le 14 juillet 2017 Reuters-Washington a indiqué que « *Honda a annoncé vendredi le rappel d'environ 2,1 millions de véhicules à travers le monde en raison de problèmes de batteries... L'objectif de ce rappel est de corriger un problème de capteurs de batteries, dont l'attache pourrait ne pas être suffisamment étanche pour empêcher l'humidité de pénétrer et de rouiller ces pièces, avec un risque d'incendie du moteur à la clé. Aucune blessure n'a jusqu'à présent été signalée en raison de ce problème.* »

Le 16 octobre 2017 les médias ont annoncé que Mercedes rappelait un million de véhicules pour un problème d'airbag, alors qu'il n'y a eu ni mort ni blessé.

Le 21 décembre 2017 les médias ont annoncé qu'après une décision identique aux Etats-Unis Audi rappelait 875 000 véhicules en Europe en raison d'un risque d'échauffement et d'inflammation d'une gaine. Il semble que l'événement ne se soit jamais produit ou qu'il se soit produit sans conséquences graves.

La contamination de produits laitiers Lactalis est prise au sérieux au début janvier 2018 et fait débat à la suite de quelques dizaines de cas de salmonellose, sans conséquences graves.

Pourquoi continuerait-on dans l'aérien à mentir sur les causes des incidents graves et des accidents et à cacher la vérité sur ce qui semble bien être des défauts de conception, sachant que les conséquences sont des morts inutiles par centaines ?

## AVIATEURS ET MAGISTRATS



**Ernest Russell Lyon, Flying Officer**

Ernest Russell Lyon : pilote de Spitfire, tombé à 21 ans le 27 juillet 1944 au lieu-dit Kercavès, commune de Larmor-Plage, limitrophe de Lorient et Ploemeur.

Un ami breton m'a envoyé quelques photos d'une cérémonie qui s'est déroulée le dimanche 28 janvier 2018 au cimetière de Guidel, près de Lorient, dans le carré militaire du Commonwealth.

Que faisait la justice française à cette époque ? Elle condamnait n'importe qui, n'importe comment, sur un simple claquement de doigts de la SS ou de la Gestapo. Et elle envoyait les Juifs dans les camps d'extermination. Mettre les rafles sur le dos de la police est facile. Il n'est pas inutile de rappeler que la police est contrôlée par la justice. Une justice qui ne cesse de répéter qu'elle est souveraine, parfaite, au dessus de tout. Intouchable.

Très rares sont ceux qui ont résisté au sein de la magistrature. Cette justice n'ayant en outre connu aucun ménagement à la Libération...

**N'OUBLIEZ JAMAIS !**

Un peu plus sur une page Web :

<http://jacno.com/prov/aviation-et-justice-un-peu-dhistoire.htm>

\* \* \*